

# CONTRE NATURE

*land sharing ~ land sparing*  
complexité, diversité et renouvellement  
des arbitrages entre aménagement et  
conservation de la nature

Colloque du 8 au 10 janvier 2025  
Académie du Climat, Paris-Centre

contact : [colloque.contrenature@gmail.com](mailto:colloque.contrenature@gmail.com)

## Appel à communication

Les propositions de communication (environ 500 mots) sont à déposer sur le site [contrenature.sciencesconf.org](http://contrenature.sciencesconf.org) avant le **14 juin 2024**. Des formats de communication moins classiques en valorisation de la recherche (créations graphiques, sonores, audiovisuelles, jeux, ou autres) pourront être proposés suivant les mêmes conditions. Une réponse sera apportée à toutes les propositions au début de l'été. Le colloque sera organisé en sessions problématisées et permettra aussi un dialogue avec des acteurs opérationnels et des échanges avec le grand public lors de manifestations culturelles concomitantes (exposition, écoute commentée de podcasts) portant sur des objets proches.

Les propositions des doctorant.es, docteur.es sans poste et post-doctorant.es sont particulièrement bienvenues. Les frais de participation au colloque seront modulés en fonction de la situation de chacun.e.

Un ouvrage de valorisation scientifique des contributions est en projet. Les personnes qui souhaitent que leur communication y figure comme un chapitre sont invitées à les déposer avant le 15 novembre 2024 sur le site [contrenature.sciencesconf.org](http://contrenature.sciencesconf.org). Les propositions seront calibrées pour 30 000 signes espaces, notes et bibliographie compris.

## Argumentaire

Les crises environnementales globales (changements climatiques, érosion de la biodiversité, déconnexion des sociétés à la nature notamment) produisent aujourd'hui un contexte d'urgence impérieuse à agir. L'aménagement des territoires est à la fois une cause de ces crises et un secteur d'intervention pour en contrer les conséquences (IPBES, 2019 ; IPCC, 2023). Jusqu'alors, la prise en compte de la nature<sup>1</sup> dans les arbitrages de l'aménagement du territoire était l'apanage d'acteurs volontaristes (collectivités comme acteurs privés), dépendants de projets politiques ou recherchant l'exemplarité. Cette prise en compte a longtemps été promue au nom des services rendus par la nature aux sociétés (Maris, 2014). Ainsi, les services écosystémiques (Méral et Pesche, 2016) et les solutions fondées sur la nature (Couvét, 2022) ont été les deux principaux leviers mobilisés au 21ème siècle pour transformer les pratiques aménagistes, lesquelles visaient jusqu'alors à organiser le fonctionnement de l'espace au service des sociétés et reposaient donc principalement sur l'anthropisation, parfois raisonnée, de la nature. Cela s'est traduit par une attention forte portée aux questions techniques : ingénierie énergétique ou thermique pour lutter contre le changement climatique ou s'y adapter, ou ingénierie écologique lorsque la nature est considérée comme un objet technique.

Il semble dorénavant que volontarisme ou exemplarité ne soient plus des options : le monde de l'aménagement est contraint de prendre en compte l'existence de la nature et la nécessité de sa préservation, à la fois par les injonctions de la société civile, par les évolutions de la loi et de la réglementation ou encore par les labellisations et les incitations financières de l'État. Au-delà des solutions techniques évoquées, plusieurs outils existent désormais pour intégrer la dimension écologique dans les réflexions opérationnelles de l'aménagement (citons par exemple le caractère aujourd'hui incontournable des trames écologiques dans les stratégies de planification) et participent à une redéfinition de ce que pourraient être les missions de l'aménagement et de l'urbanisme (Clergeau et Bonthoux, 2016 ; Cormier 2015). Malgré cela, la dimension écologique et les usages sociaux de la nature ont tardé à émerger comme des enjeux de premier rang dans la transition appelée par l'agenda politique national. Les manifestations concrètes et récurrentes des crises globales, les mobilisations sociales ou les pratiques ordinaires face à ces changements, ou encore les réflexions portées par les philosophes (Larrère et Larrère, 2015), sont autant d'incitations à ce que la recherche en aménagement aide à penser conjointement la double dimension (sociale et écologique) des transitions à opérer dans les territoires.

Ce colloque clôt une recherche<sup>2</sup> qui visait à caractériser les relations entre les sociétés et l'environnement d'une manière dynamique, en analysant la construction et l'avènement de transitions socio-écologiques dans l'action publique, les mobilisations sociales que ces transitions génèrent et les transformations paysagères qui en découlent. Ce colloque explore l'émergence des démarches de transition (d'initiative publique ou privée) en aménagement, à travers les tensions et arbitrages qui s'y jouent entre anthropisation et conservation de la nature. Il propose de lire ces tensions et arbitrages au prisme d'un cadre de pensée développé dans le champ de l'écologie de la conservation.

---

<sup>1</sup> Ici entendue comme un terme générique caractérisant l'environnement vivant et inerte au sein duquel les sociétés humaines existent.

<sup>2</sup> Projet ANR Agriculture, nature et biodiversité dans la transition des socio-écosystèmes territoriaux (ANBIOT, 2020-2024) porté par Laure Cormier.

Dans les années 2000, alors que la crise écologique est de plus en plus documentée, des auteurs s'interrogent sur la durabilité des systèmes agricoles (entendue comme la conjonction de leur soutenabilité et de leur pérennité). Certains distinguent alors deux modèles de développement territorial de l'agriculture (Fischer et al., 2008), produisant deux approches radicalement opposées de la conservation de la biodiversité. La première, dite « *land sparing* », défend une stratégie visant à intensifier les cultures au moyen des ressources techniques (intrants, mécanisation, etc.), qui doit permettre de subvenir aux besoins de production agricole du plus grand nombre sur un espace restreint. Elle propose, en parallèle, la sanctuarisation d'espaces dédiés à la conservation de la biodiversité (Borlaug, 1972). La seconde approche, dite « *land sharing* », soutient le développement d'une agriculture extensive et diversifiée, avec des rendements agricoles plus faibles et des espaces mis en culture plus vastes mais proposant un modèle agronomique favorable à la biodiversité (Green et al, 2005). Pour sortir de cette controverse, certains auteurs invitent à considérer une approche mixte « *land sharing both/and land sparing* » (Kremen, 2015) dans laquelle ces stratégies ne s'excluraient pas mutuellement, actant que leur combinaison serait indispensable pour assurer une conservation efficace de la biodiversité.

Les sciences de la conservation se sont aussi intéressées à l'anthropisation de la nature par l'urbanisation (Soga et al., 2014), prenant part aux débats sur la densité et les morphologies urbaines (Flégeau et al., 2020) tout particulièrement dans le contexte de la mise en place de la politique du Zéro Artificialisation Nette des sols. Les recherches s'efforcent de déterminer les avantages comparatifs d'une haute densification urbaine préservant des espaces de nature de grande envergure contre ceux d'une densification douce, laissant de la perméabilité aux trames écologiques et permettant des réservoirs de biodiversité de plus petite taille. Investir les notions de *land sharing* et *land sparing* permet de porter un nouveau regard sur les arbitrages effectués par le monde de l'aménagement entre conservation de la nature et anthropisation. Ces deux modèles ne s'opposent pas nécessairement termes à termes mais ils peuvent constituer une grille de lecture des négociations qui s'opèrent dans les choix d'aménagement. L'analyse de ces négociations peut éclairer au moins trois éléments.

L'analyse de ces négociations dans le cadre de la recherche ANBioT a produit plusieurs résultats que le colloque permettra de mettre en débat. D'abord, ces questionnements se posent dans tous les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux. Ensuite, ces négociations portent sur les choix à opérer en matière d'artificialisation des sols mais aussi en termes d'aménagements agro-environnementaux ou relevant de l'écologie urbaine. Enfin, outre la transformation concrète de la matérialité des espaces qu'ils génèrent, ces arbitrages révèlent la diversité des représentations de la nature portées par les acteurs de l'aménagement.

Ce colloque en aménagement et urbanisme a pour objectif de discuter avec les champs connexes en sciences sociales, sciences de la nature et avec les métiers de la conception (paysage, urbanisme, architecture) au sujet du renouveau des enjeux de l'action d'aménager face à l'urgence écologique, tant en France que dans d'autres contextes géographiques et culturels. L'ambition est de faire de ce moment un jalon théorique<sup>3</sup> pour le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, en discutant les concepts de *land sparing* et *land sharing*. Les réflexions seront articulées autour de quatre axes.

---

<sup>3</sup> Certaines communications au colloque pourront faire l'objet de chapitre d'un ouvrage scientifique en projet.

## Axe 1. Modalités de transition socio-écologique de l'action publique

Depuis le Grenelle de l'Environnement de 2007, la biodiversité émerge peu à peu comme une entrée légitime dans les arbitrages concernant l'aménagement des territoires, opérant un recalibrage des politiques publiques de transition dans le secteur. En effet, plusieurs dispositifs (politiques publiques nationales et locales, réglementations, guichets financiers, stratégies d'application etc.) se déploient et contribuent à une évolution du rôle, des missions des métiers de l'aménagement et des cultures professionnelles en investissant des sphères inédites jusqu'alors : l'agriculture urbaine, l'écologie urbaine, les projets alimentaires territoriaux, etc. (Bognon, Cormier, 2018). Cette transformation de l'action publique participe à la reconfiguration des relations de la société à la nature : si l'objectif central de l'aménagement n'est plus la définition de l'affectation des sols, l'expérimentation et l'alternative se construisent dans le fait de prendre au sérieux la capacité de la nature à aménager l'espace. Toutefois, ces transformations de fond sont latentes et ne semblent pas encore avoir produit de changement paradigmatique dans la conception et les pratiques professionnelles de l'aménagement : elles constituent des signaux faibles d'une transition socio-écologique du secteur, toujours en chantier. Une transition lente s'opère alors entre la volonté de maîtriser la nature et l'éventuelle confiance qui lui est accordée pour concourir à l'aménagement. Cet axe appelle des contributions permettant de nourrir les réflexions suivantes :

### - **Mise en perspective d'études de cas de transformations de la place de la nature dans l'aménagement**

Ces cas d'école présentés et argumentés comme tels permettent-ils de nourrir le débat public et scientifique sur les limites de la contrainte par la réglementation (sur les questions d'artificialisation notamment) ? Comment attestent-ils de transformations en cours ou à venir dans les instruments de l'aménagement et de la planification (par exemple, peut-on continuer à définir des zones A dans les PLU sans s'intéresser à construire des prescriptions agronomiques) ?

### - **Identification des signaux faibles d'une transformation de l'action publique**

Comment la nature devient-elle un argument d'arbitrage pour les opérations d'aménagement ? Dans quelle mesure ces décisions représentent-elles un engagement ferme ou sont-elles révocables ? Quelles modalités d'action (réglementaires, AAP, labellisation, formation professionnelle, etc.) sont mobilisées pour parvenir à ces arbitrages ? Comment l'État participe-t-il à la diffusion de normes ? Quelles en sont leur réception par les collectivités et comment produisent-elles des modalités de transition localement ? Quels sont les nouveaux acteurs participant à l'action publique ?

### - **Persistance de freins à un changement paradigmatique de l'aménagement**

Quels sont les facteurs qui limitent cette transition et la cantonnent aux marges ? Quel est le rôle de l'enracinement des pratiques aménagistes dans des histoires locales, dans les cultures professionnelles ? Quel est le poids de l'inertie de la réglementation nationale et comment se traduit-il localement ?

## Axe 2. Renouveau de la matérialité du paysage

Concevoir et habiter un espace aménagé avec le souci de la nature, qu'il renvoie au partage de l'espace (*sharing*) ou à la sanctuarisation (*sparing*) conduit à des transformations des paysages et des représentations associées. Ces changements s'opèrent à bas bruit, par touches dans l'espace ou bien prennent une place significative par exemple par la notoriété de leur exemplarité, par leur originalité ou par

la mise en scène de l'espace produit. Cet axe appelle des contributions permettant de nourrir les réflexions suivantes :

- **Caractérisation de l'évolution de la matérialité paysagère**

Quelle est la nature de ces transformations ? Quelle ampleur ont-elles aux échelles spatiales et dans le changement à plus long terme des pratiques d'aménagement ?

- **Méthodologies pour rendre compte des changements matériels du paysage**

Comment caractériser ces transformations spatiales et matérielles, lisibles dans l'espace (en plan ou *in situ*) ? Comment distinguer et rendre compte des changements d'usages (attestés dans le paysage et ses fonctionnalités, notamment écologiques) et des changements d'occupation des sols (lisibles par la géomatique) ?

- **Impacts territoriaux des reconfigurations de l'action collective**

Quels acteurs participent à ces transformations ? En quoi ces transformations paysagères augurent-elles de transformations plus structurelles à l'œuvre dans les métiers de l'aménagement (formations, cultures professionnelles), à long terme et au-delà des artefacts ponctuels qu'elles exposent (plans de gestion, palettes végétales, mobilier d'agrément pour la biodiversité) ? En quoi révèlent-elles de nouvelles articulations d'échelles d'action, de nouvelles formes de coopérations entre échelons institutionnels et/ou avec la société civile ?

### Axe 3. Conflictualités sur la place de la nature dans l'aménagement

Alors que les acteurs publics (l'État et les collectivités, les opérateurs urbains publics ou privés qui agissent par délégation) étaient plénipotentiaires de l'aménagement, des acteurs autrefois périphériques (collectifs citoyens, associations, etc.) gagnent en légitimité dans les décisions et les arbitrages d'aménagement. Lorsque ces acteurs émergents ne sont pas entendus, les projets peuvent tourner au conflit (Zones À Défendre, blocages de projets, recours juridiques etc.). Ces crispations mobilisent des positions proches des notions de *land sparing* et *land sharing*, faisant émerger la question de la nécessité d'aménager et de l'avenir des espaces considérés, tant en termes d'usages que d'occupation du sol. Les registres de ces argumentaires qui mobilisent la nature et le paysage peuvent également provoquer des conflictualités au sein même des services de l'action publique locale. Que ce soit de manière interne au monde de l'aménagement ou au contact de contradictions avec la société civile, ces conflits peuvent aussi percuter les intentions initiales en faisant émerger la richesse et les potentialités de ce qui préexiste au projet. Cet axe appelle des contributions permettant de nourrir les réflexions suivantes :

- **Représentations sociales de la nature et valeurs attribuées à la biodiversité**

La nature, voire la biodiversité, sont-elles convoquées pour elles-mêmes ou pour les aménités sociales qu'elles permettent et les services écosystémiques qu'elles rendent ? Dans des cas très ordinaires, que disent ces représentations et valeurs d'une conciliation possible entre nature et agriculture ? Dans le cas de la remise en cause radicale et fondamentale de projets d'aménagement jugés inutiles par certains, quels sont les arguments mobilisés ? Quelle est la crédibilité qui peut leur être accordée pour concilier la finitude des ressources de la nature et les nécessités de l'aménagement telles que conçues par la puissance publique ?

- **Co-construction d'alternatives aux pratiques aménagistes usuelles**

La complexité des conflits produit, le plus souvent, des positions variées et nuancées parmi les parties prenantes. En quoi cette diversité permet-elle de surmonter les conflits par l'adaptation aux contextes

considérés et, éventuellement à terme, autorise-t-elle la possibilité d'une position partagée qui résout le conflit ? Comment la dimension socio-écologique de l'enjeu d'aménager peut-elle aussi permettre d'envisager une alternative au projet initialement envisagé ou à ses modalités de déploiement ?

## Axe 4. Il était une fois la transition et ses effets

Le concept de transition socio-écologique implique la construction de récits rétrospectifs pour expliquer les transitions passées, ou prospectifs pour préfigurer des horizons et des socio-écosystèmes post-transition. La recherche (Fisher-Kowalski et Haberl, 2007 par exemple), y compris celle qui réfute l'idée d'une transition (Fresso, 2020), mais aussi des acteurs institutionnels (le GIEC ou plus localement les scénarios ADEME ou AFTERRRES) ou encore des collectifs hybrides (collectif Paysage après-Pétrole notamment) construisent ces récits depuis une vingtaine d'années. Ils produisent des imaginaires (Prévo, 2022) et construisent des narratifs comme autant de récits qui rendent intelligibles les choix qui s'offrent face à une transition souhaitée (Couv, 2020). Cet axe, plus transversal et exploratoire, s'attachera à montrer à travers un regard sur des récits de la transition comment ceux-ci racontent l'écologisation de l'aménagement en nourrissant les réflexions suivantes :

### - **Production de narratifs**

Dans ces récits, comment et par qui les argumentaires sont-ils produits ? Comment sont-ils éventuellement négociés ou remis au débat une fois produits ? Quels arguments (politiques, scientifiques ou autres) et possibilités de transition sont convoqués ? Comment sont développés des leviers d'intégration entre les enjeux sociaux et les enjeux écologiques et environnementaux ?

### - **Utopies et modèles**

Quels sont les canons que ces récits permettent de projeter sur le territoire ? À quelles représentations des paysages et de la nature renvoient-ils ? Comment ces visions percutent-elles ou se concilient-elles avec les réalités du territoire et les pratiques aménagistes qui les construisent ? Comment les liens entre nature et aménagement sont-ils construits ? Privilégient-ils une approche « *sharing* » ou « *sparing* » ?

### - **Intégration de ces utopies dans l'aménagement**

Les acteurs publics se saisissent-ils de ces récits ? De quelle manière ? Sous quelles formes ? Quelles formes d'expérimentation et de mise en situation sont testées ? Ces narratifs provoquent-ils également parfois des formes de rejet de la transition ?

## Bibliographie mobilisée

- Bognon S, Cormier L., 2018, Ce que mangent les villes. Agriculture urbaine et urbanisme : la terre et le faire, ce que cultiver la ville produit dans les espaces urbains, *Urbanités*, en ligne.
- Borlaug N.E., 1972, Mankind and Civilization at Another Crossroad: In Balance with Nature - A Biological Myth, *BioScience*, 22(1), 41-44.
- Cormier L., 2015, Les urbanistes et l'approche écologique de la nature en ville : une conciliation possible ?, *Innovations Agronomiques*, 45, 83-93.
- Couvet C., 2020, Narratifs des grandes transitions, *Les nouvelles de l'archéologie*, 161, p. 7-11.
- Couvet D., 2022, Les grands défis des "solutions fondées sur la nature", Grenoble, PUG, DOI : 10.3917/pug.couve.2021.01.0005
- Fischer J., Brosi B., Daily G.C., Ehrlich P.R., Goldman R., Goldstein J., Lindenmayer DB., Manning AD., Mooney HA., Pejchar L., Ranganathan J., Tallis H., 2008, « Should agricultural policies encourage land sparing or wildlife-friendly farming, *Frontiers in Ecology and Environment*, 6, 380-385.
- Fischer-Kowalsky M., Haberl. H., 2007, *Socioecological Transitions and Global Change: Trajectories of Social Metabolism and Land Use*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Flégeau M., Clergeau P., Soubelet H., Carré S., 2020, *Formes urbaines et biodiversité - Un état des connaissances*, Paris, PUCA
- Fresso J.-B., 2020, L'anthropocène est un accumulocène, *Regards croisés sur l'économie*, 26 (1), 33.
- Green R.E., Cornell S.J., Scharlemann J.P.W., Balm-ford A., 2005, Farming and the fate of wild nature, *Science*, 307, p. 550-555.
- IPBES, 2019, *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, Bonn, IPBES secretariat.
- IPCC, 2023, *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Genève, IPCC.
- Kremen C., 2015, Reframing the land-sparing/land-sharing debate for biodiversity conservation: Reframing the land-sparing/land-sharing debate, *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1355(1), 52-76.
- Larrère C., Larrère R., 2015, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte.
- Maris V., 2014, *Nature à vendre, les limites des services écosystémiques*, Versailles, Quæ.
- Méral P., Pesche D., 2016, *Les services écosystémiques. Repenser les relations nature et société*, Versailles, Quæ.
- Morin S., Bonthoux S., Clergeau P., 2016, Le paysagiste et l'écologue : comment obtenir une meilleure collaboration opérationnelle ?, *VertigO*, en ligne.
- Soga M., Yamaura Y., Koike S., Gaston KJ., 2014, Land sharing vs. land sparing: does the compact city reconcile urban development and biodiversity conservation?, *Journal of Applied Ecology*, 51(5), 1378-1386
- Prévoit A.C., 2022, Quels narratifs et imaginaires sur la nature ?, *Société Française d'Écologie et d'Évolution*, en ligne.

## Direction scientifique

Sabine **Bognon**, Université Paris Est Créteil, Lab'Urba

Laure **Cormier**, Université d'Angers, UMR ESO, UMR CITERES

Paula **Macé Le Ficher**, Université de Tours, UMR CITERES

## Comité scientifique

Claire **Aragau**, PR Université Paris Est Créteil, Lab'Urba

Adrien **Baysse-Lainé**, CR CNRS, UMR PACTE

Sabine **Bognon**, MCF, Université Paris Est Créteil, Lab'Urba

Sébastien **Bonthoux**, MCF INSA, École Nationale du Paysage et de la Nature, UMR CITERES

Sébastien **Caillault**, MCF, Institut Agro centre d'Angers, UMR ESO

Laure **Cormier**, MCF, Université d'Angers, UMR ESO, UMR CITERES

Hervé **Davodeau**, MCF HDR, Institut Agro centre d'Angers, UMR ESO

Jean-Luc **Deshayes**, PR Université de Tours, UMR CITERES

Roselyne **De Lestrangle**, PR, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme Université Louvain

Maylis **Desrousseaux**, MCF, Université Paris Est Créteil, Lab'Urba

Laurent **Devisme**, PR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, UMR AAU

Morgane **Flégeau**, MCF, Université de Lorraine, UMR LOTERR

Nathalie **Frascaria**, PR, Agroparistech, UMR ESE

Marie **Fournier**, ESGT, CNAM

Paula **Macé Le Ficher**, Post-doc, Université de Tours, UMR CITERES

Patrice **Melé**, PR, Université Tours, UMR CITERES

Coralie **Mounet**, CR CNRS UMR PACTE

Arnaud **Passalacqua**, PR Université Paris Est Créteil, Lab'Urba

Coline **Perrin**, DR INRAE, UMR Innovation

## Calendrier

Envoi des propositions résumées	14 juin 2024
Avis communications retenues	12 juillet 2024
Envoi des articles pour projet d'ouvrage	15 novembre 2024
Présentation des communications au colloque	8-10 janvier 2025